

TABLEAU K-1 : CONTINUITÉ DES CLÉS DE RÉPARTITION

Secteur Poste de dépenses	Clés_R-3671-2008	Clés_Rapport d'état d'avancement 2008-2009	Commentaires
Secteur résidentiel			
2010 Novoclimat Unifamilial	1	Novo Uni_08-09_R	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, les clés utilisées pour les programmes du secteur résidentiel doivent être construites au prorata du nombre de participants réels par forme d'énergie.
2014 Novoclimat Logements	17	Novo Log_08-09_R	
2020 Rénoclimat	4B	Reno_08-09_R	
2030 Éconologis - volet 1 (visites)	4B	Econo v1_08-09_R	
2031 Éconologis - volet 2 (installation)	5_08-09	Econo v2_08-09_R	
2032 MFR - Rénovation Volet privé	4B	4A	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 4A doit être utilisée en remplacement de la clé 4B.
2011 Novoclimat II	1	1	Aucun changement.
2012 Autoconstructeurs	1	1	Aucun changement.
2013 Nordiques	2	2	Aucun changement.
R9 - Évaluation du programme portes et fenêtres	4B	4A	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 4A doit être utilisée en remplacement de la clé 4B.
R10 - Diagnostic résidentiel mieux consommer (DRMC)	4B	4A	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 4A doit être utilisée en remplacement de la clé 4B.
Secteur affaires			
3050 Analyse énergétique et aide à l'implantation de mesures efficaces	7	7_v2	L'Office de l'efficacité énergétique (OEE) a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 7.
Recommissioning	16	16	Aucun changement.
Programmes fédéraux	16	16	Aucun changement.
3030 Programme pour le secteur du petit commercial (C5)	7	7_v2	L'OEE a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 7.
3080 Programme d'encouragement à la conception de bâtiments efficaces (reprise PEBC)	7	7_v2	L'OEE a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 7.
5040 Aide à l'élaboration d'un plan intégré d'action en efficacité énergétique	13	13_v2	Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 13.
Réglementation (développement seulement)			
6010 Réglementation bâtiments	10	s.o.	Sans objet considérant qu'aucun budget n'est autorisé par la Régie pour la réglementation des bâtiments.
6020 Réglementation appareils	10	22	Considérant que les gains énergétiques qui découleront de la réglementation des appareils seront exclusivement électriques, l'utilisation de la clé 22 semble permettre une allocation plus directe des coûts relatifs à cette activité.

Secteur transports			
7010 Incitatif à l'acquisition de véhicules léger neufs à faible consommation	11	11	Aucun changement.
7020 Formation des conducteurs de véhicules légers aux comportements de conduite éconergétique	11	11	Aucun changement.
7050 Formation des conducteurs de véhicules lourds aux comportements de conduite éconergétique	12	12	Aucun changement.
Secteur industriel			
Implantation de mesures d'efficacité énergétique pour le secteur serricole (pilote)	s.o.	20	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 20 proposée par l'Agence pour l'année 2009-2010 est utilisée.
Gestion de l'énergie (pilote)	s.o.	19	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 19 proposée par l'Agence pour l'année 2009-2010 est utilisée.
Programme pour le secteur agroalimentaire	s.o.	19	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 19 proposée par l'Agence pour l'année 2009-2010 est utilisée.
Fonds de financement	s.o.	21	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 21 proposée par l'Agence pour l'année 2009-2010 est utilisée.
Secteur nouvelles technologies			
9010 Technoclimat - Volet d'aide à l'innovation en énergie	13	13_v2	Le MRNF a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 13.
9020 Programme de soutien à l'énergie solaire et à la géothermie	13	13_v2	Le MRNF a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 13.
9021 Chauffe-eau solaire domestique	4B	4A	Tel que demandé dans la décision D-2009-18, la clé 4A doit être utilisée en remplacement de la clé 4B.
9030 Programme d'excellence en innovation technologique	13	13_v2	Le MRNF a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 13.

Tronc commun			
110 Planification et conception du Plan d'ensemble	13	14_08-09_v2	Cette clé a été recalculée selon les indications de la décision D-2009-018.
120 Information et sensibilisation	13	Pondérée 1	Tel que demandé dans la décision D-2009-018, la clé utilisée pour répartir ces deux postes de dépenses est construite ainsi : 10 % de la clé 13_2006, 30 % de la clé 11 et 60 % de la clé 4A.
130 Éducation et formation	13	Pondérée 1	
150 Système de suivi	13	Clé SS_08-09	Tel que demandé dans la décision D-2009-018, le facteur de répartition à utiliser est construit à partir des budgets approuvés, par formes d'énergie, pour les programmes du secteur résidentiel.
140 Consultation	13	13_v2	Le MRNF a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 13.
160 Audiences à la Régie de l'énergie	13	14_08-09_v2	Cette clé a été recalculée selon les indications de la décision D-2009-018.
170 Avis gouvernementaux/politiques (incluant l'international au besoin)	13	13_v2	Le MRNF a publié des données pour l'année 2006. Celles-ci ont permis de mettre à jour la clé 13.
1030 Juridique à l'exception du Plan d'ensemble	14_08-09	14_08-09_v2	Cette clé a été recalculée selon les indications de la décision D-2009-018.
180 Projets ad hoc/contingence	14_08-09	14_08-09_v2	Cette clé a été recalculée selon les indications de la décision D-2009-018.
Administration - Agence	14_08-09	14_08-09_v3	Cette clé a été recalculée selon les indications de la décision D-2009-018.